

APPA

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

7/....

Assurance professionnelle pour les membres non couverts par leur corporation professionnelle.

11. Mandat:

L'Assemblée donne au Comité Exécutif pour l'année 1990-91 les mandats suivants:

- la préparation du colloque.
- le programme des activités scientifiques.
- le dossier de l'impôt.
- le dossier des assurances.
- le dossier de la T.P.S..

12. Election:

Mise en candidature pour cinq postes.:

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| Denise Bourgault | : | proposée par Hubert Van Gijseghem, secondée par Carmen Elliott.
Denise Bourgault accepte. |
| Hubert Van Gijseghem: | : | proposée par Carmen Elliott, secondée par Renée Hould.
Hubert Van Gijseghem accepte. |
| Réal Laperrière | : | proposée par Carmen Elliott, secondée par Denise Bourgault.
Réal Laperrière accepte. |
| Robert Pelletier | : | proposée par Hubert Van Gijseghem, secondée par Renée Hould.
Robert Pelletier refuse. |
| Nicole Lanouette | : | proposée par Hubert Van Gijseghem, secondée par Hélène Richard.
Nicole Lanouette accepte. |
| Henri Mercier | : | proposée par Carmen Elliott, secondée par Hélène Richard.
Henri Mercier refuse. |
| Renée Hould | : | proposée par Denise Bourgault, secondée par Henri Mercier.
Renée Hould accepte. |

APPA

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

8/....

13. Clôture de l'assemblée:

L'assemblée est levée à 22.45 heures.

Nicole Lanouette
Nicole Lanouette,
secrétaire.

NL/lh
02-07-90